

Première Urgence - Aide Médicale Internationale

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

2, rue Auguste Thomas
92600 Asnières-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Premier exercice, clos le 31 décembre 2011

Première Urgence - Aide Médicale Internationale

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

2, rue Auguste Thomas
92600 Asnières-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Premier exercice, clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif au premier exercice, clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Première Urgence - Aide Médicale Internationale, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables dérogatoires adoptées, lesquelles portent sur les subventions (note page 9), les contributions volontaires en nature (note page 9) et les salaires des salariés locaux (note page 11). Nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans ces notes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 27 juin 2012

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Christophe POSTEL-VINAY



Association Première Urgence – Aide Médicale Internationale

2, rue Auguste Thomas à Asnières-sur-Seine (92600)

Comptes annuels

Exercice 2011

Clos au 31 décembre 2011



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	44 380	38 319	6 060		6 060	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	269 867		269 867		269 867	
	Constructions	1 810 333	319 712	1 490 621		1 490 621	
	Installations techniques Matériel et outillage	11 838	11 665	172		172	
	Autres immobilisations corporelles	341 717	291 380	50 338		50 338	
	Immobilisations en cours	1 976 840		1 976 840		1 976 840	
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	20 999		20 999		20 999		
Prêts							
Autres immobilisations financières	53 529		53 529		53 529		
TOTAL II	4 529 503	661 076	3 868 427		3 868 427		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	45 039		45 039		45 039	
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	2 165		2 165		2 165	
	Autres créances	5 154 088		5 154 088		5 154 088	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	774 140	4 820	769 320		769 320		
Disponibilités	5 340 897		5 340 897		5 340 897		
Charges constatées d'avance (3)	26 782		26 782		26 782		
TOTAL III	11 343 111	4 820	11 338 291		11 338 291		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	15 872 614	665 896	15 206 718		15 206 718		

(1) Droit de suite
(2) Droit à moins d'un an
(3) Droit à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	770 283		770 283	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
Autres réserves					
Report à nouveau					
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	36 076		36 076	
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	806 360		806 360	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	20 290		20 290	
	TOTAL III	20 290		20 290	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 544 465		1 544 465	
	Concours bancaires courants	2 127 442		2 127 442	
	Emprunts et dettes financières diverses	2 218		2 218	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	483 947		483 947	
	Dettes fiscales et sociales	1 203 294		1 203 294	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	170 159		170 159		
Autres dettes	148 442		148 442		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	8 700 103		8 700 103	
	TOTAL IV	14 380 068		14 380 068	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	15 206 718		15 206 718	

(1) Dettes et produits constatés d'avance

13 177 353

En Euros



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation:			35 585 054		35 585 054	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 101		24 101	
Autres produits			3 111 931		3 111 931	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			38 721 086		38 721 086	
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			15 760 319		15 760 319	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			17 114 853		17 114 853	
Impôts, taxes et versements assimilés			322 101		322 101	
Salaires et traitements			4 026 540		4 026 540	
Charges sociales			1 280 820		1 280 820	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			149 552		149 552	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			2 793		2 793	
Autres charges			36 439		36 439	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			38 693 417		38 693 417	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			27 669		27 669	
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Doit produire écartés à des exercices antérieurs
(2) Doit charges affectées à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	735		735	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 780		1 780	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	9 702		9 702	
Différences positives de change	26 269		26 269	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 291		4 291	
TOTAL V	42 778		42 778	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	39 763		39 763	
Différences négatives de change	27 245		27 245	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	67 008		67 008	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	24 231-		24 231-	
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	3 438		3 438	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 310		2 310	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 407		35 407	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	37 716		37 716	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 078		5 078	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	5 078		5 078	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	32 638		32 638	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	38 801 580		38 801 580	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	38 765 504		38 765 504	
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	36 076		36 076	

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier
 Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



Annexes sur les comptes annuels

Exercice 2011

Clos au 31 décembre 2011



Le total du Bilan est de **15 206 718 €** avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011. Le compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/11, présenté sous forme de liste, présente des produits d'exploitation à hauteur de 38 721 085 € et dégage un excédent de **36 076 €**

L'exercice a une durée de **12 mois**, couvrant la période du **01/01/2011 au 31/12/2011**.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *Continuité de l'exploitation ;*
 - *Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;*
 - *Indépendance des exercices ;*
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.*

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Un traité d'apport a été signé entre Première Urgence et l'AMI en Avril 2011 avec un impact rétroactif au 1er janvier 2011, entraînant la fusion des 2 entités qui ont apporté tout leur actif et passif pour la création de l'association PU-AMI.

ACTIF au 31/12/210			PASSIF au 31/12/2010		
	PU	AMI		PU	AMI
Actif immobilisé	1 175 055	831 915	Capitaux propres	604 378	169 846
			Provisions	13 556	9 702
			Fonds dédiés		88 453
Actif circulant			Dettes		
Créances	1 452 065	1 723 115	Emprunts et dettes	8 227 287	662 873
Valeurs mobilières de placement	702 705		Fournisseurs	573 181	327 808
Disponibilités	8 887 763	652 708	Dettes fiscales et sociales	543 166	207 351
			Autres dettes	31 227	27 268
Charges constatées d'avance	103 933	6 473	Produits constatés d'avance	2 328 725	1 709 013
	11 146 466	2 382 296		11 703 586	2 934 313
Ecart de conversion		9 702	Ecart de conversion		21 599
Total Actif	12 321 521	3 223 913	Total Passif	12 321 520	3 223 913

Suite au traité d'apport, les immobilisations ont été reprises pour leur valeur brut.
Les amortissements sont pratiqués depuis la date d'acquisition historique.



Evènements postérieurs à la clôture :

Les Immeubles des sièges de Première Urgence (La Garenne Colombes) et d'Aide Médicale Internationale (Pantin) ont été vendus.

Les services du Siège de Première Urgence-Aide Médicale Internationale ont déménagé dans des nouveaux locaux à Asnières sur Seine dont l'ONG est propriétaire.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations sont amorties selon leur durée réelle d'utilisation et selon les modes décrits ci-après :

1°) Pour l'amortissement des Immobilisations au Siège :

Les biens situés en France sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité à l'exception de certains matériels de transmission et de mobilier de bureau ; ceux-ci étant amortis selon le mode dégressif.

• Gros œuvre	60 ans
• Façades, Etanchéité, Couvertures et Menuiseries Extérieures	30 ans
• Chauffage, Monte-charges, Electricité, Câblage, Autres équipements	20 ans
• Agencements	15 ans.
• Matériel de transmission :	2 à 5 ans
• Agencements de bureau :	10 ans
• Matériel de transport d'occasion :	1 à 3 ans
• Matériel de transport neuf :	3 à 5 ans
• Mobilier de bureau :	3 à 5 ans

2°) Pour l'amortissement des Immobilisations sur les zones Interventions :

Les biens d'équipement situés dans les zones d'interventions sont amortis pour tenir compte de la dépréciation économique et d'utilisation sur le terrain de manière dégressive.

• Matériel industriel (générateurs,...) :	3 ans
• Matériel de transmission :	
- VHF :	3 ans
- HF :	3 ans
- Téléphone satellite :	3 ans
• Matériel de transport :	
- Motos:	3 ans
- Véhicules:	2 ans
• Matériel informatique et bureautique :	
- Ordinateurs fixes :	3 ans
- Ordinateurs portables :	3 ans
- Imprimantes, copieurs, ..:	3 ans

La base amortissable est éventuellement diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs ont été évalués à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à disposition.



Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable des associations (*règlement N°99-01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable*). Deux dérogations ont été apportées :

1) Comptabilisation des subventions :

Le plan comptable des associations prévoit que lorsqu'une subvention inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisation envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « **engagements à réaliser sur ressources affectées** » et au passif du bilan sous le compte « **fonds dédiés** ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « **fonds dédiés** » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « **report des ressources non utilisées des exercices antérieurs** ».

Cette méthode n'est pas appliquée. Les subventions inscrites, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, non utilisées à la date de clôture de cet exercice ont été extournées et prises en compte au passif du bilan sous la rubrique « **Produits constatés d'avance** ».

Concernant les opérations débutées avant la date de clôture et en cours de réalisation à cette date, les charges engagées sur ces opérations jusqu'à cette date sont prises en compte dans le résultat. Les subventions correspondant à ces opérations sont ajustées afin de tenir compte :

- *Pour les opérations non closes à la date de clôture, mais dont l'issue est connue avant l'arrêté des comptes, d'une quote-part réelle de frais administratifs ;*
- *Pour les opérations non terminées au moment de l'arrêté des comptes, d'une quote-part contractuelle de frais administratifs.*

2) Dons en nature :

Le plan comptable des associations prévoit également que les contributions volontaires en nature, dès lors qu'elles représentent un caractère significatif, doivent faire l'objet d'une information appropriée dans l'annexe.

Les contributions volontaires à titre gratuit ont été valorisées au cours du marché, dans le compte de résultat. Ces dons en nature proviennent essentiellement du Programme Alimentaire Mondial ; le PAM délivre des certificats de valorisation des denrées livrées dans l'exercice.

Elles figurent pour un montant identique, tant en charges qu'en produits d'exploitation. Il s'agit par conséquent d'un point de présentation, sans incidence sur le résultat de l'association.



Tableau des Variations des Fonds Associatifs

- Fonds Associatifs en début d'exercice	0 K€
- Apports sans droit de reprise	770 K€
- Résultat de l'exercice	36 K€
= Fonds Associatifs en fin d'exercice	806 K€

Le poste « fonds associatifs » est destiné à garantir la pérennité de l'association. Il permet ainsi de disposer des ressources financières nécessaires au préfinancement des activités. Le poste varie par affectation de tout ou partie du résultat.

Provisions inscrites au bilan

La variation des « provisions pour risques et charges » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

Provisions (simplifié)				Euros
Nature des provisions et dépréciations	Montant suite à la fusion 1	Augmentation de l'exercice 2	Diminution de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	13 556	6 734		20 290
Dépréciations				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres dépréciations	4 820			4 820
TOTAL	18 376	6 734	0	25 110

Engagements de retraite et assimilés

Aucun accord particulier n'a été signé

Les engagements ont été constatés au **31 décembre 2011** sous forme de provisions.

- Méthodes et hypothèses principales retenues pour le calcul

Le montant des engagements de retraite a été déterminé en se référant aux dispositions légales et conventionnelles, compte tenu des probabilités relatives à l'espérance de vie et des taux de rotation du personnel.

Les engagements ont été actualisés, et les salaires utilisés ont été revalorisés.

Les hypothèses retenues sont un taux de revalorisation des salaires de 1,50% ; un taux des OAT de 3,33%, un âge de départ à la retraite de 63 ans ainsi que la table de mortalité 89-90.

- Total des engagements de retraite et assimilés	20 K€
--	--------------



Rémunérations globales et par catégorie de dirigeants

L'ensemble des rémunérations des trois salariés les mieux rémunérés de l'association est de 280 K€ charges sociales incluses sur 12 mois. Les membres du Conseil d'Administration sont tous bénévoles.

Salaires des salariés locaux

Les salaires et charges des salariés embauchés en contrat local sur nos missions sont comptabilisés dans le poste « Autres achats et charges externes » pour un montant de 7 819 801 € (7 188 741 € de salaires et 631 060 € de charges sociales).

Engagements donnés :

- **le 30 avril 2002** : acte enregistré par Maître Jean-François REGENT à Paris 2^{ème}, 20, rue Saint Fiacre, pour le compte du CREDIT COMMERCIAL DE France, SIREN 775 670 284 RCS PARIS, 103, avenue des Champs Elysées.
La banque consent un prêt de **167.000 euros** pour une durée de 12 ans à compter du 30/4/2002. AFFECTATION HYPOTHECAIRE : à la sûreté et garantie du remboursement du présent prêt, l'emprunteur Première Urgence, affecte et hypothèque, spécialement au profit de la banque, un immeuble situé à La Garenne-Colombes 9bis rue Georges.
L'en cours au 31/12/2011 s'élève à 41.608 euros.
- **Le 30 Octobre 2001**, le CREDIT DU NORD consent à l'emprunteur Première Urgence un prêt de **228.673 €** pour l'acquisition de l'immeuble 9bis rue Georges à La Garenne-Colombes. Caractéristiques du prêt – durée 12 ans, du 30.11.2001 au 30.10.2013. Les parties requièrent inscriptions de privilège pour la durée du prêt majorée de deux ans, soit jusqu'au 30 Octobre 2015.
L'en cours au 31/12/2011 s'élève à 45 774 euros.
- **Le 06 septembre 2007**, le Crédit Coopératif consent à l'emprunteur Aide Médicale Internationale un prêt de **250 000 €** pour l'acquisition de l'immeuble 1 rue du Pré Saint Gervais à Pantin sur une durée de 10 ans à compter du 06/09/2007. Inscription d'une subrogation dans le privilège du vendeur avec réserve de l'action résolutoire et inscription de privilège de prêteur de deniers de premier rang sans concurrence à hauteur de 250 000 €. L'en cours au 31/12/2011 s'élève à 157 848 euros

Le 05 octobre 2011, le Crédit Coopératif consent à l'emprunteur Première Urgence-Aide Médicale Internationale un prêt de **1 164 800 €** pour l'acquisition de l'immeuble 2 rue Auguste Thomas à Asnières-sur-Seine. Inscription d'une garantie hypothécaire pour la durée du prêt. L'en cours au 31/12/2011 s'élève à 1 150 240 euros

Le 21 novembre 2011, la BNP consent à l'emprunteur Première Urgence-Aide Médicale Internationale un prêt de **600 000 €** pour le financement des travaux du 2 rue Auguste Thomas à Asnières-sur-Seine. Durée du prêt 10 ans. Ce prêt fait l'objet d'une affectation hypothécaire.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération de trésorerie sur le terrain.

Les résultats de change constatés en résultat financier résultent essentiellement des variations de cours des comptes financiers en devises et des quelques charges opérationnelles « terrain » payées par le siège.

Valeurs mobilières de placement

Le poste « Valeurs mobilières de placement », composé de sicav monétaire, correspond au portefeuille détenu en France. Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. Les intérêts courus s'y rapportant sont également comptabilisés.

Au 31/12/2011, aucune plus ou moins value latente n'existe à la clôture de l'exercice sur les placements financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée par le cours moyen du mois de la clôture de l'exercice.



Utilisation de la ligne de Dailly

Le poste Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit comprend une utilisation de la ligne de Dailly avec le Crédit du Nord à hauteur de 937 242 €.

Droit Individuel à la formation

Le volume d'heures de formations cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F. par les salariés est de 2 140 heures au 31 décembre 2011. L'intégralité des heures n'a pas donné lieu à demande.

EFFECTIF MOYEN (Articles R.123-195 et R.123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié Siège	Personnel Expatrié
Cadres	28	1
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	17	142
Ouvriers		
Total	45	143

Dettes à + et – d'un an

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES			
ETAT DES CREANCES			Euros
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	53 529	53 529	
Actif circulant et charges constatées d'avance	5 183 035	5 183 035	
Total	5 236 564	5 236 564	

Le poste Actif circulant et charges constatées d'avance comprend des Subventions à recevoir pour un montant de € 4 971 910.

La répartition des Subventions à recevoir par catégorie de bailleurs est la suivante :

Bailleurs UE (ECHO, FED, EUROPEAID) :	€ 2 322 283
Bailleurs UN :	€ 806 508
Bailleurs US (OFDA, BPRM) :	€ 1 108 843
Bailleurs autres :	€ 734 276



ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilés		3 671 907	2 469 190	343 677	859 040
Emprunts et dettes financières divers		2 218	2 218		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		483 947	483 947		
Personnel et comptes rattachés		596 839	596 839		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		594 115	594 115		
Autres impôts taxes et assimilés		12 340	12 340		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		170 159	170 159		
Autres dettes		148 442	148 442		
Produits constatés d'avance		8 700 103	8 700 103		
Total		14 380 070	13 177 353	343 677	859 040

Le poste Emprunts et dettes assimilés se ventile entre € 1 544 465 d'emprunts , € 2 218 de cautionnements et € 2 127 442 de comptes courants créditeurs non fusionnés.

A la clôture la trésorerie nette est de € 3 982 775.

Les Produits constatés d'avance représentent des subventions reçues au 31 décembre 2011 pour lesquelles Première Urgence-Aide Médicale Internationale n'a pas encore engagé de dépenses.

Par catégorie de bailleurs, ces Produits constatés d'avance se répartissent ainsi :

Bailleurs UE (ECHO, FED, EUROPEAID) :	€ 5 638 836
Bailleurs UN :	€ 496 370
Bailleurs US (OFDA, BPRM) :	€ 1 019 364
Bailleurs autres :	€ 1 545 533

IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur brute début d'exercice PU	Valeur brute début d'exercice AMI	Valeur brute suite à la fusion	Euros	
					Augmentations	
					PU	AMI
Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement et de développement					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					
	Total I					
	Total II	21 902	20 773	42 675	1 705	
Immobilisations corporelles						
	Terrains	121 097	148 770	269 867		
	Constructions sur sol propre	1 082 871	727 462	1 810 333		
	Constructions sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			0		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 838		11 838		
	Installations générales, agencements et aménagements divers	129 132		129 132	4 700	
	Matériel de transport	25 739	15 245	40 984		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	110 702	47 145	157 847	9 487	
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles et en cours				1 976 840	
	Avances et acomptes					
	Total III	1 481 379	938 622	2 420 061	1 991 027	0
Immobilisations financières						
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés		6 374	6 374		14 625
	Prêts et autres immobilisations financières	12 035	37 842	49 877	45 896	
	Total IV	12 035	44 216	56 251	45 896	14 625
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		1 515 316	1 003 611	2 518 927	2 038 628	14 625



Cadre B	Diminutions				Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession				
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles					44 380	
Total I						
Total II						
Immobilisations corporelles						
Terrains					269 867	
Constructions sur sol propre					1810 333	
Constructions sur sol d'autrui					0	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels					11 838	
Installations générales, agencements et aménagements divers					133 832	
Matériel de transport					40 984	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		432			866 902	
Emballages récupérables et divers					0	
Immobilisations corporelles et en cours					1976 840	
Avances et acomptes						
Total III	0	432			4 410 596	0
Immobilisations financières						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés					20 999	
Prêts et autres immobilisations financières					53 529	
Total IV	42 244	0			74 528	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	42 244	432			4 529 504	0

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE							Euros	
IMMOBILISATIONS	AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice PU	Valeur en début d'exercice AMI	Valeur suite à la fusion	Augment. Dotations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et de développement	Total I							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	16 088	20 773	34 861	3 458		38 319	
Immobilisations corporelles								
Terrains								
Constructions sur sol propre		103 869	98 711	202 680	117 032		319 712	
Constructions sur sol d'autrui								
Installations générales, agencements et aménagements des constructions								
Installations techniques, matériel et outillage industriels		11 056		11 056	609		11 665	
Installations générales, agencements et aménagements divers		92 215		92 215	12 960		105 175	
Matériel de transport		19 322	15 289	34 611	2 067		36 678	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		99 611	36 922	136 533	13 425	432	149 526	
Total III		326 173	150 922	477 095	146 093	432	622 766	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		340 261	171 695	511 956	149 551	432	661 078	



Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 984 936
Total	4 984 936

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	319 007
Dettes fiscales et sociales	185 175
Total	504 181

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		26 782
Total		26 782
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		8 700 103
Total		8 700 103

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés comprennent une provision de 23 K€ destinée à couvrir les honoraires de Commissariat aux Comptes de l'année 2011.



DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
31/12/2011	
Sur opérations de gestion	
Extourne cotisation CE	13 527
Réglu caisses terrain	4 585
Chèques annulés	3 592
Prod except	6 367
Total	28 071
Sur opérations en capital	
Vente de matériel	9 645
Total	9 645
TOTAL GENERAL	37 716
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
31/12/2011	
Sur opérations de gestion	
Dépôts perdus	1 347
Vols missions	1 682
Charges except exercice	2 049
Charges except divers	2 049
Total	5 078
Sur opérations en capital	
Total	
TOTAL GENERAL	5 078

Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources

La mission sociale de Première Urgence-Aide Médicale Internationale réside dans l'aide d'urgence sur les zones du monde en grande difficulté suite à des crises liées à des guerres ou des catastrophes naturelles.

Le CER mentionne des ressources collectées auprès du public de 235 K€. L'appel à la générosité du public est principalement assuré via le site Internet de l'association.

Les fonds collectés sont exclusivement utilisés au titre des missions sociales et des missions exploratoires.

Les frais de fonctionnement comprennent essentiellement des frais de personnel du siège (90%). Les frais d'appel à la générosité du public correspondent à des frais de personnel (service partenariat) et de visibilité.

A noter que l'aide alimentaire qui figure dans les contributions volontaires figure également dans le compte de résultat donc deux fois dans le CER.

Modèle de tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources globalisées auprès du public par type d'emplois					en k€	
EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)	
1 – MISSIONS SOCIALES			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			
1.1. Réalisées en France			1 – RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	235	235	
- Actions réalisées directement			1.1. Dons et legs collectés			
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels non affectés	92		
			- Dons manuels affectés	117		
			- Legs et autres libéralités non affectés	26		
			- Legs et autres libéralités affectés			
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
- Actions réalisées directement	36 079	235				
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	181		2 – AUTRES FONDOS PRIVÉS	1 726		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	36 629		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés						
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 506					
			4 – AUTRES PRODUITS	200		
	38 766		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	38 792		
			II - REPRISSES DES PROVISIONS	10		
			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS			
			IV - VARIATION DES FONDOS DEDIES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)			
			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
	36		VI - TOTAL GENERAL	38 802		
	38 802					
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public						
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public						
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			
			Saldo des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en			
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
			Bénévoles			
Missions sociales	2 771		Prestations en nature	2 771		
Frais de recherche de fonds			Dons en nature			
Frais de fonctionnement et autres charges			Total	2 771		
Total	2 771					

(1) N/S = non significatif